

Moret, seigneur de Malleval, qui lui donna trois fils et deux filles. Des Rochefort, ce fief passa aux Fontanès de Chemé, originaires des environs de Saint-Chamond et dont nous retrouverons des membres à la tête de la seigneurie de Lupé. Le dernier nom seigneurial afférent à ce château, qui soit parvenu à notre connaissance est celui du marquis d'Agrain, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, premier président de la Chambre des comptes de Dijon.

*
**

CHAVANAY (15) est digne d'être visité à cause de ses nombreux restes encore visibles. Il était appelé *Cavaniacum* en 1173, et *Cabannacus* en 902, ainsi que le prouve une charte du 17 avril, par laquelle l'empereur Louis donne à un certain vicomte Berillon des biens considérables dans le comté de Vienne pour en jouir à perpétuité (16). Chavanay est d'ailleurs fort ancien, car des fouilles un peu profondes ont mis à jour de nombreux débris provenant de l'époque romaine. C'est ainsi qu'en 1876-77, lors de la construction du chemin de fer de la rive droite, à l'ouest de la route nationale qui représente très sensiblement l'emplacement de la voie romaine de Lyon à Marseille, on a découvert dans un champ des ruines d'habitations, des médailles, des lampes en bronze, de nombreux ossements humains, etc., objets qui, pour la plupart, se trouvent aujourd'hui déposés au musée de Saint-Germain-en-Laye.

(15) *Cavaniacum*, *cabannacus*. D'après Littré, l'étymologie viendrait du celtique : *caban*, *cub*, hutte, cabane, *cabuna* en provençal.

(16) Cette charte, d'après Charvet, Colombet, *Histoire de l'Église de Vienne*, est la première du cartulaire de l'Église de Vienne où l'on ait employé l'ère chrétienne.